

Décision Générale colonial

Décision n° 992 30 décembre 1941

n° 992 30

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 décembre 1941
Numéro JO n° 541 du 31/12/1941	Date du numéro 31 décembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Sont promus pour compter du 1er janvier 1942 dans le cadre du personnel indigène des brigades les agents indigènes dont les noms suivent : Au grade de sous-brigadier de 1re classe ; Omar Abdallah, sous-brigadier de 2e classe; Au grade de préposé de 4e classe : Abdou Waid, préposé de 5e classe; Ali Kamis, préposé de 5e classe.